

Plainte pour coups plus dégradation véhicule

Par Cloclo13
Bonjour
Désolé je ne sais pas sur quel forum poser ma question
Eté 2023 j'ai subi une agression avec coups (certificat du médecin) plus dégradation de mon véhicule 2000 euros de réparations, auteur identifiée.
J'ai déposé plainte ma question quelles conséquences si je retire ma plainte maintenant ?
D'avance je vous remercie pour votre ou vos réponses.
Cordialement
Par Isadore
Bonjour,

J'ai déposé plainte ma question quelles conséquences si je retire ma plainte maintenant ? Vous ne pourrez pas demander de dédommagement lors du volet civil de la procédure judiciaire. Si vous voulez une indemnisation, ce sera soit à l'amiable soit une procédure civile séparée et à vos frais.

Le procureur devra décider s'il décide ou non de poursuivre l'agresseur au pénal. Le retrait de la plainte ne l'oblige à rien, et s'agissant de violences physiques il est probable que les poursuites continueront.